

SOCIÉTÉ

Journée Internationale de Sensibilisation à l'Albinisme: La déclaration de la ministre des Droits de l'Homme et des Libertés Publiques

Publié le lundi 13 juin 2016 | **Ministères**



© **Ministères**

Journée Internationale de Sensibilisation à l'Albinisme: La déclaration de la ministre des Droits de l'Homme et des Libertés Publiques

Cher(e)s compatriotes,
Le 31 Octobre 2014, l'Assemblée Générale des Nations Unies a décrété le 13 juin, « Journée Internationale de Sensibilisation à l'Albinisme ». Aujourd'hui 13 juin 2016, deuxième journée commémorative de cette consécration, il me plaît de prendre la parole au nom de SEM Alassane Ouattara, Président de la République de Côte d'Ivoire, et de son Gouvernement, pour marquer, à l'instar de la Communauté internationale, notre solidarité avec les personnes d'ici et d'ailleurs vivant avec l'albinisme.

L'albinisme, caractérisé par un défaut de production de mélanine, confère aux personnes qui en sont atteintes une apparence physique singulière. Cette situation, scientifiquement expliquée, est malheureusement interprétée sous des prismes d'occultisme et de mysticisme, entraînant le plus souvent pour les albinos de graves conséquences pouvant parfois porter atteinte au droit à la vie. Ainsi, dans de nombreux pays africains, les albinos sont victimes de violations des droits de l'Homme. Ce qui les contraint à vivre en marge de la société.

L'institution de cette journée, qui fait suite à un certain nombre d'instruments juridiques internationaux dont la résolution - L 25 - du 13 juin 2013, des Nations Unies, qui visent à promouvoir et à protéger les droits des personnes atteintes d'albinisme dans le monde, mais surtout en Afrique où l'albinisme est sujet à de nombreux préjugés, est une opportunité de rappeler que l'albinisme n'est qu'une anomalie génétique et ne devrait être l'objet de préjugés.

Cher(e)s compatriotes

Le thème retenu dans notre pays pour marquer cette célébration est : « Plaidoyer en faveur de l'albinisme pour une émergence inclusive à l'horizon 2020 »

Ce thème est conforme au vœu du Président de la République de faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020, une terre du « vivre ensemble » sans aucune discrimination.

A cet égard, plusieurs mesures ont été prises. Au nombre de celles-ci, l'accès aux soins spécifiques, l'accroissement du taux de scolarisation ainsi que le recrutement dérogatoire en 2015 de 300 personnes handicapées à la Fonction publique, dont 10 atteintes d'albinisme et la révision à la hausse de la subvention allouée à la confédération des personnes handicapées de Côte d'Ivoire. Cette aide est passée de 50 millions en 2015 à 150 millions cette année.

En décidant de célébrer la Journée Internationale de Sensibilisation à l'Albinisme, l'Etat de Côte d'Ivoire réitère son engagement pour le respect et la promotion des droits de l'Homme en général et de ceux des personnes atteintes d'albinisme en particulier. Notamment, par la poursuite des mesures nécessaires à l'élimination des discriminations à leur égard et en leur assurant la protection dont elles ont besoin.

Cher(e)s compatriotes,

Je voudrais vous inviter à avoir en tout lieu et en toute circonstance, une attitude de respect et de considération à l'endroit de celles et ceux de nos concitoyens atteints d'albinisme.

Je vous remercie.

Paulette Badjo EZOUERU